#### INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

**PARIS** 

11) N° de publication :

2 706 847

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

21) N° d'enregistrement national :

93 07610

(51) Int Cl<sup>5</sup> : B 62 D 11/10 //F 41 H 7/02

## (12)

### **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

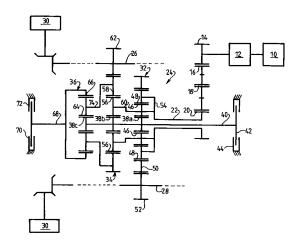
**A1** 

- 22 Date de dépôt : 23.06.93.
- (30) Priorité :

71 Demandeur(s): GIAT INDUSTRIES Société Anonyme
— FR.

- 43 Date de la mise à disposition du public de la demande : 30.12.94 Bulletin 94/52.
- 56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Se reporter à la fin du présent fascicule.
- 60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- (72) Inventeur(s): Tosi Pierre et Debret Patrice.
- (73) Titulaire(s) :
- 74 Mandataire : Cabinet Ores.
- Système de direction pour véhicule automobile, du type agissant par différence de vitesse entre les roues de gauche et de droite du véhicule.
- 57 Système de direction pour véhicule automobile, du type agissant par différence de vitesse entre les roues de gauche et de droite, et comprenant un différentiel (24) à trois trains d'engrenages parallèles (32, 34, 36), dont un arbre d'entrée (22) entraîné par les moyens moteurs (10, 12) du véhicule est solidaire du porte-satellite (54) du premier et du deuxième trains (32, 34), les couronnes extérieures de ces deux trains entraînant les deux arbres de sortie (26, 28) du différentiel, des freins (44, 72) étant prévus sur un arbre (40) portant les pignons planétaires des trois trains d'engrenages et sur un arbre (68) solidaire de la couronne extérieure du troisième train d'engrenages.

L'invention améliore notamment la compacité et la robustesse des différentiels utilisés dans ces systèmes de direction.



FR 2 706 847 - A<sup>-</sup>



# SYSTEME DE DIRECTION POUR VEHICULE AUTOMOBILE, DU TYPE AGISSANT PAR DIFFERENCE DE VITESSE ENTRE LES ROUES DE GAUCHE ET DE DROITE DU VEHICULE

L'invention concerne un système de direction 5 pour véhicule automobile, du type agissant par différence de vitesse entre les roues de gauche et de droite du véhicule.

Ce type de système de direction est utilisé sur des véhicule à roues non orientables et sur des véhicules chenillés, ainsi que sur des véhicules dont les roues orientables ou directrices ont un débattement angulaire limité pour conserver une largeur de caisse aussi importante que possible au niveau des roues et augmenter la capacité de transport du véhicule, auquel cas un système classique de direction par orientation des roues peut être associé à un système de direction par différence de vitesse entre les roues de gauche et les roues de droite, pour obtenir des rayons de braquage faibles du véhicule en dépit du débattement angulaire limité des roues directrices et orientables.

10

15

20

30

Dans les systèmes de direction par différence de vitesse, on a déjà proposé d'utiliser un différentiel à superposition dont l'arbre neutre est relié à des moyens hydrauliques de motorisation, pour augmenter la vitesse des roues du côté extérieur au virage et diminuer simultanément celle des roues du côté intérieur au virage (Brevet Français 2 671 043).

Un tel système permet d'obtenir des rayons de braquage faibles, voire nuls, le véhicule pouvant virer sur place lorsque ses roues de gauche et celles de droite sont entraînées en rotation dans des sens contraires. Toutefois, ce système connu est assez complexe, coûteux et encombrant et il consomme pour son fonctionnement une quantité d'énergie relativement élevée du fait de son mauvais rendement aux vitesses de déplacement faibles du véhicule.

On a également déjà utilisé, notamment dans

les chars de combat, un différentiel piloté mécaniquement et associé à des freins montés sur ses arbres de sortie de gauche et de droite respectivement. Lorsqu'on serre un frein sur un arbre de sortie du différentiel, on diminue la vitesse de la chenille entraînée par cet arbre de sortie et on augmente simultanément celle de la chenille entraînée par l'autre arbre de sortie, en provoquant ainsi le virage du véhicule. Cependant, la puissance dissipée dans un tel système est très élevée lorsque le rayon de 10 braquage est de valeur faible ou sensiblement nul. outre, comme les arbres de sortie sont reliés dans le différentiel directement aux pignons solaires (ou planétaires selon la terminologie utilisée), on est amené à surdimensionner ces derniers pour assurer la transmission 15 de couples élevés, ce qui se traduit par une augmentation sensible de l'encombrement global du différentiel.

L'invention a pour objet un système de direction du type à différence de vitesse, qui ne soit pas soumis aux inconvénients précités.

20

35

Elle propose à cet effet un système de direction pour véhicule automobile, du type agissant par différence de vitesse entre des roues de gauche et de droite du véhicule et comprenant un différentiel piloté comportant un arbre d'entrée entraîné par des moyens moteurs de propulsion du véhicule et deux arbres de sortie qui sont reliés à des roues de gauche et à des roues de droite respectivement du véhicule, ainsi que des freins gauche et de droite agissant indirectement sur les rotations des arbres de sortie précités, caractérisé en ce que ce différentiel comprend trois trains parallèles d'engrenages planétaires comprenant chacun un pignon planétaire, des pignons satellites et une couronne extéles pignons planétaires de ces trois trains rieure. d'engrenages étant solidaires en rotation les uns des autres et reliés fixement à un arbre sur lequel agit l'un des freins précités, les moyens moteurs de propulsion

étant reliés aux porte-satellites d'un premier et d'un deuxième de ces trains d'engrenages dont les couronnes extérieures sont reliées aux arbres de sortie précités, l'autre frein agissant sur un arbre entraîné par la couronne extérieure du troisième train d'engrenages.

Un tel système de direction présente de nombreux avantages par rapport aux systèmes semblables déjà connus :

- le différentiel est moins encombrant que 10 ceux utilisés dans les systèmes antérieurs, de fait que ce sont les couronnes extérieures de deux trains d'engrenages planétaires qui sont reliées aux arbres de sortie et qui peuvent transmettre des couples relativement élevés, en raison de leur diamètre plus important que celui des pignons planétaires,
  - à encombrement égal, le différentiel du système selon l'invention est plus solide et plus robuste que les différentiels des systèmes antérieurs,
- pour une même robustesse ou une même soli-20 dité, le différentiel du système selon l'invention est moins encombrant que les différentiels des systèmes antérieurs,
  - la puissance mécanique dissipée dans le système selon l'invention pour les rayons de braquage de valeur faible est extrêmement faible ou quasi nulle de sorte que le rendement global du système selon l'invention est élevé.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le premier des trains d'engrenages précités 30 est du type "Ravigneaux", comprenant deux séries de pignons satellites en prise, portés par un même portesatellite et interposés entre le pignon planétaire et la couronne extérieure de ce train d'engrenages.

L'utilisation d'un train d'engrenages du type 35 Ravigneaux permet notamment d'obtenir des rapports de réduction ou de transmission que l'on ne pourrait obtenir avec des trains d'engrenages du type plan.

10

20

25

Selon encore une autre caractéristique de l'invention, ce système comprend des moyens pour désolidariser les moyens moteurs du porte-satellite des deux premiers trains et pour les relier à l'arbre portant les pignons planétaires, ce qui permet de faire tourner les arbres de sortie en sens contraire l'un de l'autre.

De préférence, le système comprend également des moyens d'immobilisation en rotation du porte-satellite des deux premiers trains d'engrenages, ce qui permet un virage sur place du véhicule.

De préférence, les moyens précités utilisés pour désolidariser le porte-satellite des moyens moteurs et pour l'immobiliser en rotation comprennent des accou15 plements du type à crabots.

Le système selon l'invention permet alors d'effectuer des virages sur place avec un rayon de braquage nul, par pivotement autour du centre du véhicule ou d'un point voisin de ce centre.

L'invention sera mieux comprise et d'autres caractéristiques, détails et avantages de celle-ci apparaitront plus clairement à la lecture de la description qui suit, faite à titre d'exemple en référence aux dessins annexés dans lesquels :

la figure 1 représente schématiquement un système de direction selon l'invention;

la figure 2 est une vue partielle d'une variante de réalisation de ce système.

On fera tout d'abord référence à la figure 1,
30 où l'on a représenté schématiquement les composants essentiels d'un système de direction selon l'invention, qui
peut être destiné par exemple à un véhicule blindé léger
à usage militaire, comprenant un ou plusieurs trains de
roues directrices et orientables ayant un débattement an35 gulaire limité, le système selon l'invention étant alors
dans ce cas associé à un système classique de direction

par orientation des roues.

15

En figure 1, la référence 10 désigne un moteur à combustion interne dont l'arbre de sortie est relié par l'intermédiaire d'un embrayage, non représenté, à une 5 boîte de vitesses 12 reliée par un train de pignons 14, 16, 18, 20 à l'arbre d'entrée 22 d'un différentiel 24 à deux arbres de sortie 26 et 28 de droite et de gauche respectivement qui sont reliés aux arbres des roues motrices 30 du véhicule par des moyens classiques tels que 10 des joints à la cardan, des pignons de renvoi à denture conique, etc.

Le différentiel 24 comprend trois trains parallèles d'engrenages planétaires 32, 34 et 36 comprenant chacun un pignon planétaire, des pignons satellites et une couronne extérieure, les pignons planétaires 38 de ces trois trains d'engrenages étant solidaires les uns des autres en rotation et portés fixement par un même arbre 40 s'étendant à l'intérieur de l'arbre tubulaire d'entrée 22 et portant à l'extérieur du différentiel un disque 42 sur lequel peut agir un frein 44. Comme on le voit bien sur la figure 1, les trois pignons planétaires 38 sont coaxiaux et peuvent être identiques.

Le premier train 32 d'engrenages est du type "Ravigneaux" et comprend une première série de pignons satellites 46 en prise d'une part avec le pignon planétaire 38a et d'autre part avec une deuxième série de pignons satellites 48, qui sont eux-mêmes en prise avec la denture intérieure d'une couronne extérieure 50.

Cette couronne extérieure 50 comporte une den-30 ture extérieure en prise avec un pignon 52 monté fixement sur l'arbre de sortie 28 du différentiel.

Les deux séries de pignons satellites 46 et 48 du premier train d'engrenages 32 sont montés libres en rotation sur le même porte-satellite 54 qui est solidaire 35 en rotation de l'arbre d'entrée 22 du différentiel.

Le deuxième train 34 d'engrenages planétaires

est du type plan et comprend une série de pignons satellites 56 qui engrènent avec le pignon planétaire 38b d'une part et avec la denture intérieure d'une couronne extérieure 58 d'autre part. Les pignons satellites 56 sont 5 montés libres en rotation sur un porte-satellite 60 qui est solidaire en rotation du porte-satellite 54 du premier train d'engrenages 32.

La couronne extérieure 58 du deuxième train d'engrenages 34 comporte une denture extérieure qui engrène avec un pignon 62 monté fixement sur l'arbre de sortie 26 du différentiel.

Le troisième train 36 d'engrenages est également un engrenage planétaire du type plan, comprenant une série de pignons satellites 64 qui sont en prise avec le pignon planétaire 38c et avec la denture intérieure d'une couronne extérieure 66 solidaire en rotation d'un arbre axial 68 portant un disque 70 sur lequel peut agir un frein 72. Les pignons satellites 64 du troisième train sont montés libres en rotation sur un porte-satellite 74 qui est solidaire en rotation de la couronne extérieure 58 du deuxième train d'engrenages 34.

Ce système fonctionne de la façon suivante :

lorsqu'aucun des freins 44 et 72 n'est serré, le différentiel 24 se comporte comme un différentiel classique et transmet des couples de rotation égaux aux roues de gauche et aux roues de droite du véhicule, en adaptant les vitesses de rotation à gauche et à droite à la trajectoire du véhicule.

Lorsqu'un des freins 44, 72 est serré, par exemple le frein 44 pour immobiliser le disque 42 en rotation, les vitesses de rotation des roues de gauche et des roues de droite du véhicule obéissent alors aux relations suivantes:

$$\omega_{c} = \omega (1 - k)$$

$$\omega_d = \omega (1 + k)$$

20

avec 
$$k = \frac{n(66)/n(38c)}{1 + n(66)/n(38c) + n(58)/n(38b)}$$

 $\omega$  étant la vitesse commune de rotation des roues en ligne droite quand les freins 44, 72 sont desserrés,

n(66) étant le nombre de dents de la couronne extérieure du troisième train 36,

n(38c) et n(38b) étant les nombres de dents du pignon planétaire du troisième train 36 et du deuxième train 34, respectivement,

n(58) étant le nombre de dents de la denture interne de la couronne extérieure du deuxième train 34.

Il faut de plus que les deux relations ci-dessous soient satisfaites :

n(58)/n(38b) = n(50)/n(38a)

15

20

25

1 + n(58)/n(38b) = [-1 + n(50)/n(38a)] n(66)/n(38c) n(38a) étant le nombre de dents du pignon pla-nétaire du premier train 32,

n(50) étant le nombre de dents de la denture intérieure de la couronne extérieure du premier train 32.

Il en résulte que, quand on serre le frein 44 pour bloquer la rotation du disque 42, la vitesse de rotation de l'arbre de sortie 28 du différentiel est diminuée d'un certaine quantité, et la vitesse de rotation de l'autre arbre de sortie 26 du différentiel est augmentée de la même quantité, de sorte que le véhicule tourne du côté des roues 30 entraînées par l'arbre de sortie 28.

Le système de la figure 1 présente l'avantage de consommer une puissance sensiblement nulle lorsqu'on fait tourner le véhicule sur son rayon de braquage le plus court correspondant au serrage complet d'un des freins 44, 72.

Par contre, ce système ne permet pas de réduire le rayon de braquage jusqu'à une valeur sensible-35 ment nulle, le serrage de l'un des freins 44, 72 se traduisant par une diminution de la vitesse de rotation d'un arbre de sortie 26, 28, mais pas par le blocage en rotation de cet arbre de sortie. Il n'est pas non plus possible d'entraîner les roues de gauche et celles de droite en rotation dans des sens contraires. En conséquence, le véhicule ne peut virer ou pivoter sur place.

La variante de réalisation représentée en figure 2 permet de façon simple de faire tourner le véhicule sensiblement autour de son centre.

Le système de direction conforme à cette variante de réalisation comprend tous les moyens du système
de la figure 1, bien que ces derniers n'aient pas tous
été représentés en figure 2, et comprend de plus des
moyens permettant d'une part de désolidariser l'arbre
d'entrée 22 du différentiel des moyens moteurs de propulsion du véhicule et d'immobiliser en rotation cet arbre
d'entrée 22 et d'autre part de relier aux moyens moteurs
de propulsion l'arbre 40 portant les pignons planétaires
des trois trains d'engrenages du différentiel.

Dans l'exemple représenté, ces moyens compren-20 nent des accouplements à crabots désignés par les références 80 et 82 respectivement.

Plus précisément, ces crabots sont destinés à ce que le dernier pignon 20 du train d'engrenages prévu entre la sortie de la boîte de vitesse et l'entrée du 25 différentiel, puisse être relié soit à l'arbre d'entrée 22, soit à l'arbre 40 portant les pignons planétaires 38 du différentiel et le disque 42 sur lequel agit le frein 44.

Pour cela, on prévoit par exemple sur l'arbre 30 22 d'entrée du différentiel un crabot double 84 que l'on peut amener en prise, soit avec le pignon 20, soit avec une partie fixe 86 du véhicule. Par ailleurs, l'autre accouplement à crabots 82 comprend deux disques dentés pouvant venir en prise l'un avec l'autre ou être écartés 1'un de l'autre, l'un de ces disques étant solidaire en rotation de l'arbre 40 tandis que l'autre est solidaire

en rotation du pignon 20.

30

35

Le fonctionnement de cette variante de réalisation du système selon l'invention est le suivant :

lorsque l'arbre d'entrée 22 du différentiel est en prise avec le pignon 20 par l'intermédiaire du crabot 80, et que l'accouplement à crabots 82 est inactif, l'arbre d'entrée 22 du différentiel est entraîné en rotation par le groupe moto-propulseur du véhicule, exactement comme dans le système représenté en figure 1.

Si on découple l'arbre d'entrée 22 du diffé-10 20 l'intermédiaire par rentiel du pignon l'accouplement à crabots 80 et que l'on relie le pignon 20 à l'arbre 40 par l'intermédiaire de l'accouplement à crabots 82, le porte-satellite 54 devient libre en rotation et l'arbre 40 forme l'élément moteur d'entrée du différentiel. On peut alors transmettre aux couronnes extérieures 50 et 58 des trains d'engrenages 32 et 34 des couples qui sont égaux en valeur absolue, mais de sens contraire. Il en résulte que les roues de gauche et celles de droite du véhicule seront entraînées en sens 20 contraire, et que le véhicule pourra pivoter sur lui-même avec un rayon de braquage proche d'une valeur nulle.

Pour améliorer les conditions de pivotement et entraîner les roues de gauche et les roues de droite à 25 des vitesses de rotation parfaitement égales mais de sens opposé, il suffit de lier l'arbre d'entrée 22 du diffé-86 véhicule partie fixe du à la rentiel l'intermédiaire de l'accouplement à crabots 80, ce qui permet d'immobiliser en rotation le porte-satellite 54. Le rayon de braquage est alors nul et le véhicule peut virer sur place.

Comme le système de la figure 1, celui de la figure 2 a un très bon rendement. On peut de plus adapter la vitesse de pivotement du véhicule sur lui-même par sélection des rapports de transmission de la boîte de vitesses 12. On peut également changer le sens de pivotement en passant de marche avant à marche arrière ou inversement au moyen de la boîte de vitesses.

Le véhicule équipé du différentiel selon l'invention peut donc effectuer une gamme complète de 5 braquages allant jusqu'au pivot, c'est-à-dire le virage sur place.

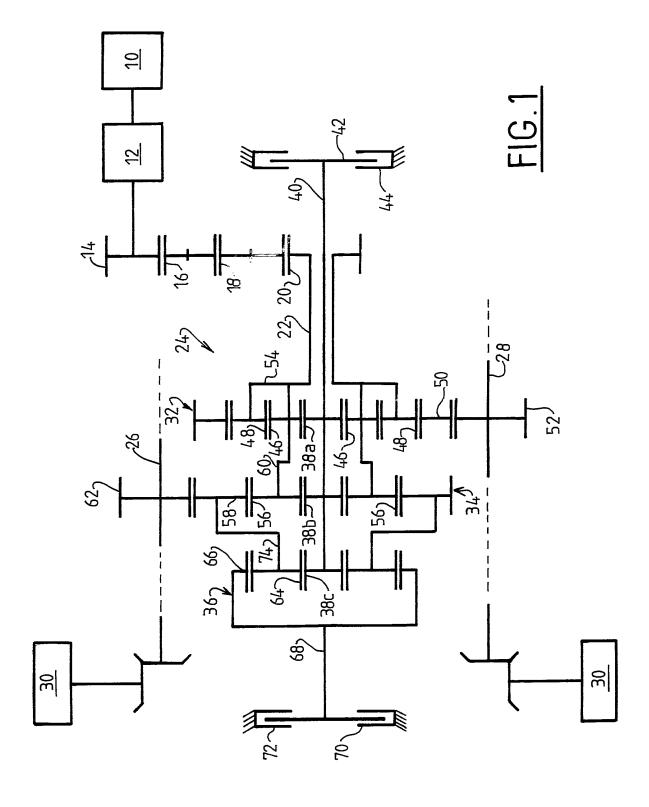
#### 11

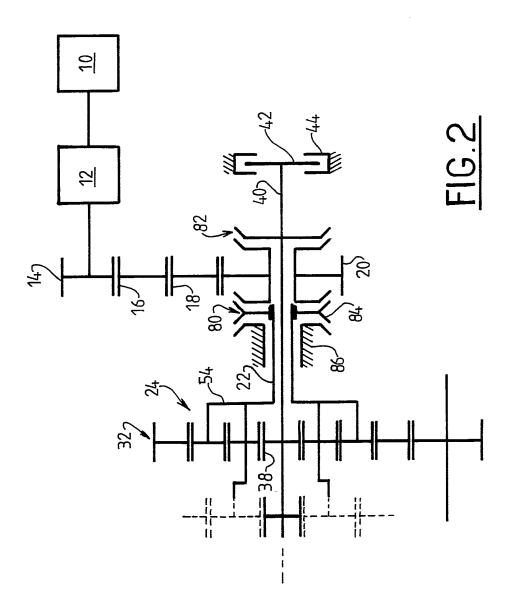
#### **REVENDICATIONS**

- 1. Système de direction pour véhicule automobile, du type agissant par différence de vitesse entre des roues de gauche et de droite du véhicule et comprenant un différentiel piloté (24) comprenant un arbre d'entrée (22) entraîné par des moyens moteurs (10, 12) de propulsion du véhicule et deux arbres de sortie (26, 28) reliés à des roues de gauche et à des roues de droite respectivement, ainsi que des freins de gauche et de droite (44, 72) agissant indirectement sur les rotations 10 des arbres de sortie précités, caractérisé en ce que ce différentiel (24) comprend trois trains parallèles (32, 34, 36) d'engrenages planétaires comprenant chacun un pignon planétaire (38), des pignons satellites et une cou-15 ronne extérieure, les pignons planétaires (38) de ces trois trains d'engrenages étant solidaires en rotation les uns des autres et reliés fixement à un arbre (40) sur lequel agit l'un des freins (44) précités, les moyens moteurs (10, 12) de propulsion du véhicule étant reliés au porte-satellite (54) d'un premier et d'un deuxième de ces trains d'engrenages dont les couronnes extérieures (50, 58) sont reliées aux arbres de sortie (28, 26) précités, l'autre frein (72) précité agissant sur un arbre (68) entraîné par la couronne extérieure (66) du troisième train 25 (36) d'engrenages.
- 2. Système selon la revendication 1, caractérisé en ce que le premier (32) des trains d'engrenages précités est du type "Ravigneaux", comprenant deux séries de pignons satellites (46, 48) en prise, portés par un 30 même porte-satellite (54) et interposés entre le pignon planétaire (38) et la couronne extérieure (50) de ce train d'engrenages.
- 3. Système selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que le deuxième et le troisième trains d'engrenages (34, 36) sont du type plan, comprenant une série de pignons satellites (56, 64) interposés entre un

pignon planétaire (38) et une couronne extérieure (58, 66), le porte-satellite (60) du deuxième train (34) étant solidaire en rotation de celui du premier train (32), le porte-satellite (74) du troisième train (36) étant solidaire de la couronne extérieure (58) du deuxième train (34).

- 4. Système selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que le porte-satellite (54) du premier train (32) est relié aux moyens moteurs de propulsion (10, 12) par un arbre tubulaire (22) à l'intérieur duquel s'étend l'arbre (40) relié aux pignons planétaires (38) des trois trains d'engrenages.
- 5. Système selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il comprend des moyens 15 (80, 82) pour désolidariser les moyens moteurs (10, 12) du porte-satellite (54) des deux premiers trains et pour les relier à l'arbre (40) portant les pignons planétaires (38), pour permettre aux arbres de sortie (26, 38) de tourner en sens contraire l'un de l'autre.
- 6. Système selon la revendication 5, caractérisé en ce qu'il comprend des moyens (84, 86) d'immobilisation en rotation du porte-satellite (54) des deux premiers trains d'engrenages, pour permettre un virage sur place du véhicule.
- 7. Système selon la revendication 5 ou 6, caractérisé en ce que les moyens précités utilisés pour désolidariser le porte-satellite (54) des moyens moteurs (10, 12) et pour l'immobiliser en rotation comprennent des accouplements du type à crabots.





INSTITUT NATIONAL

de la

PROPRIETE INDUSTRIELLE

# RAPPORT DE RECHERCHE **PRELIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

Nº d'enregistrement national

FA 490895 FR 9307610

Catégorie	Citation du document avec indication, e des parties pertinentes	en cas de besoin,	concernées de la demande examinée		
A	FR-A-2 602 481 (SOMA EUROF * le document en entier *	PE TRANSMISSIONS)	1-3		
A	FR-A-2 606 713 (SOMA EUROF * le document en entier *	PE TRANSMISSIONS)	1		
A	EP-A-0 024 100 (CATERPILLA * abrégé; figure 3 *	AR)	1		
A	GB-A-1 308 009 (NISSAN) * page 2, ligne 91 - ligne	e 110; figure 1 *	1		
A	GB-A-2 076 912 (SOMA MINER * abrégé; figure 2 *	RVA)	1		
A	GB-A-2 034 831 (FAIRFIELD CO.)	MANUFACTURING	1		
	* abrégé; figure 1 *				
A	DE-C-10 43 832 (MARKOVIC) * le document en entier *		1,5,6	DOMAINES TECHNIQUE RECHERCHES (Int.Cl.5)	
A	FR-A-973 222 (NORDEST) * le document en entier *		1,5-7	B62D F16H	
D,A	FR-A-2 671 043 (ETAT FRANG * le document en entier * 	(AIS)	1		
	Date	d'achèvement de la recherche		Examinateur	
		8 Mars 1994	Krieger, P		
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES  X: particulièrement pertinent à lui seul Y: particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A: pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O: divulgation non-écrite		E : document de bret à la date de dépô de dépôt ou qu'à D : cité dans la dem L : cité pour d'autres	T: théorie ou principe à la base de l'invention E: document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D: cité dans la demande L: cité pour d'autres raisons &: membre de la même famille, document correspondant		